



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE**
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

2015-2020

Bilan pour le Val d'Oise

L'appel à projets TEPCV lancé en 2014

Un Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. Les lauréats de l'appel à initiatives du même nom lancé par le ministère de l'environnement en 2014 s'engagent à réduire les besoins en énergie de leurs habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs, et proposent un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Les conventions financières TEPCV financent des actions concrètes dans les 6 domaines de la Transition écologique et énergétique :

- **réduction de la consommation d'énergie** : par notamment des travaux d'isolation des bâtiments publics, l'extinction de l'éclairage public après une certaine heure,
- **diminution des pollutions et développement des transports propres** : par l'achat de voitures électriques, le développement des transports collectifs et du covoiturage,

L'appel à projets TEPCV lancé en 2014

- **développement des énergies renouvelables** : avec par exemple la pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, la création de réseaux de chaleur,
- **préservation de la biodiversité** : par la suppression des pesticides pour l'entretien des jardins publics, le développement de l'agriculture et de la nature en ville,
- **lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets** : avec la suppression définitive des sacs plastiques, des actions pour un meilleur recyclage et la diffusion des circuits courts pour l'alimentation des cantines scolaires,
- **éducation à l'environnement** : en favorisant la sensibilisation dans les écoles, l'information des habitants.

Les lauréats dans le Val d'Oise en 2015

En septembre 2014, dans le cadre des actions concrètes engagées en parallèle du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, le ministère a lancé l'appel à projet "Territoires à énergie positive" à destination des collectivités souhaitant s'engager par des actions concrètes dans la transition énergétique.

Le 9 février 2015, les lauréats de l'appel à projet ont été désignés. La réponse des collectivités a été d'une ampleur exceptionnelle : 528 territoires ont exprimé le souhait de s'engager dans la mutation énergétique et économique. Parmi les 528 collectivités souhaitant s'engager, 212 ont été désignées "Territoires à énergie positive".

Les lauréats dans le Val d'Oise en 2015

Trois Communautés d'agglomération : La CA de Cergy-Pontoise, la CA Roissy-Pays de France et la CA ValParisis,

Un PNR : Le PNR du Vexin Français,

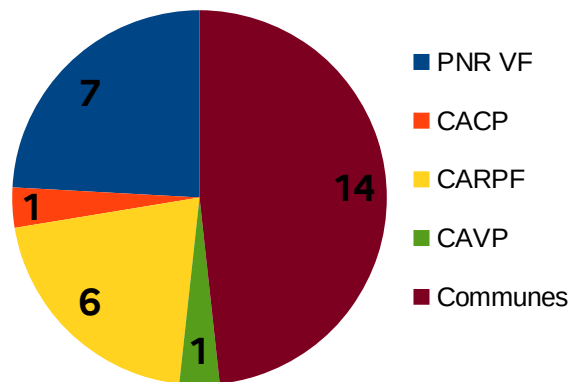
10 communes du Val d'Oise : Chennevières-lès-Louvres, Aavernes, Butry-Sur-Oise, Chars, Évecquemont, Fontenay-Saint-Père, Longuesse, Marines, Parmain et Vétheuil.

4 communes des Yvelines intégrées au PNR du Vexin Français : Jambville, Oinville-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette, Vaux-sur-Seine.



Les axes d'intervention des lauréats du Val d'Oise

Axe de transition énergétique choisi	Nombre de conventions	En %
Réduction de la consommation d'énergie	15	52 %
Diminution des pollutions et développement des transports propres	10	35 %
Développement des énergies renouvelables	3	10 %
Préservation de la biodiversité	1	3 %
Total	29	100 %

Répartition des actions financées dans le Val d'Oise



**500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT**

MINISTÈRE
DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE


*Fonds de financement de la transition énergétique
Convention particulière d'appui financier*

Entre

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Et

La Communauté d'Agglomération de Roissy Porte de France représentée par Patrick RENAUD, son Président, ci-après désignée « le Bénéficiaire »



En présence de la Caisse des dépôts et consignations,



Vu la convention du 31 mars 2015 relative à la création et à la gestion d'une enveloppe spéciale Transition énergétique, par la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du Fonds de financement de la transition énergétique (FFTE),

Vu la convention de gestion de l'enveloppe spéciale Transition énergétique du 4 mai 2015,

Vu la lettre de notification des résultats de l'appel à projets «territoires à énergie positive pour la croissance verte» du 9 avril 2015,

Vu le courrier du 5 novembre 2014 du préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, du président de l'ADEME et du président du Conseil régional Île-de-France,

#VotreEnergie

Action portée par la CA Cergy-Pontoise

Convention TEPCV	Montant total	Taux de subvention	Montant de subvention
Achat de 15 véhicules électriques	245 792 €	80 %	196 633,60 €



Bilan pour la CA Cergy-Pontoise

L'action TEPCV a permis de financer à 80 % l'achat de 15 véhicules électriques pour l'EPCI.

Elle a également permis d'entraîner d'autres actions du même type au sein de la CA (achat d'autres véhicules et vélos électriques).

Cergy-Pontoise devient « territoire à énergie positive »

Publié le 11 avril 2017

La nouvelle vient de tomber : la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise va bénéficier du programme « Territoire à énergie positive pour une croissance verte » 200 000 € pour 15 véhicules électriques Sa candidature à ce programme de subvention ayant été jugé solide par le Ministère de l'Environnement, l'agglomération va recevoir 200 000 € sur 3 ans pour accélérer [...]



Actions portées par la CA Roissy-Pays de France

Conventions TEPCV	Montant total	Taux de subvention	Montant de subvention
Amélioration des systèmes d'éclairage intérieur dans les bâtiments communautaires	170 779,07 €	80 %	131 499,88 €
Amélioration des systèmes d'éclairage public dans la zone d'activités du Moulin à Roissy-en-France	51 084 €	80 %	40 867,20 €
Déclinaison de la Trame Verte et Bleue sur la Plaine de France à travers les documents réglementaires et les projets opérationnels	78 050 €	80 %*	24 000 €

*subvention plafonnée à 24 000€

Actions portées par la CA Roissy-Pays de France

Conventions TEPCV	Montant total	Taux de subvention	Montant de subvention
Mise en place d'une stratégie de gestion et d'évolution de la flotte de véhicules de la CARPF : achat de 4 véhicules électriques + 2 bornes + étude stratégique de déploiement	136 030,17 €	80 %*	84 824,14 €
Développement de l'auto-partage professionnel	26 445 €	80 %	21 156 €
Bilan énergétique du patrimoine immobilier de la CARPF, et extension des changement d'éclairage intérieur à l'ensemble des bâtiments	79 379,98 €	80 %	63 503,18 €

*bonus écologique déduit

Mise en place d'éclairages LED

ICI, NOUS AVONS MIS EN PLACE UN ÉCLAIRAGE LED

Dans le cadre de l'amélioration des systèmes d'éclairage intérieur dans les bâtiments communautaires, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France a mis en place un éclairage composé de LED cofinancé par le programme Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte.



L'installation des LED dans votre bâtiment représente :

- 23 637,84 kWh d'économie réalisée ;
- 1840,62€/an d'économie réalisée ;
- 2,343 tonnes équivalent CO2 ;
- 0,642 tonne équivalent carbone.

À titre de comparaison :

- On peut parcourir environ 147 000 km avec une ZéE électrique.
- On peut travailler environ 59 ans avec un ordinateur fixe.
- Au bureau, on peut s'éclairer pendant environ 57 ans avec 7 lampes basse consommation.

Roissy Pays de France
Communauté d'Agglomération

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

ICI, NOUS AVONS MIS EN PLACE UN ÉCLAIRAGE LED

Dans le cadre de l'amélioration des systèmes d'éclairage intérieur dans les bâtiments communautaires, la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France a mis en place un éclairage composé de LED cofinancé par le programme Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte.



L'installation des LED dans ce bâtiment, situé au Mesnil-Amelot, représente une économie annuelle de :

- 3 484,32 kWh
- 243,90 €
- 0,348 tonnes équivalent CO₂
- 0,095 tonne équivalent carbone

Roissy Pays de France
Communauté d'Agglomération

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



ICI, NOUS AVONS MIS EN PLACE UN ÉCLAIRAGE LED

Crédit photo : Eur-Coin, Roissy Pays de France - Septembre 2019

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Roissy Pays de France
Communauté d'Agglomération

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Achat de véhicules électriques



Pour l'environnement,
l'Agglo roule à l'électrique.

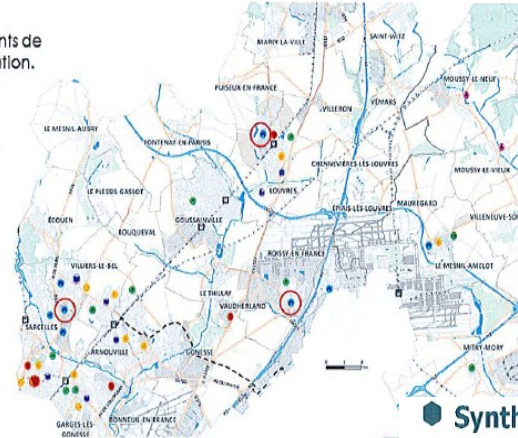


Développement de l'auto-partage professionnel

Un PDA pour tous les agents

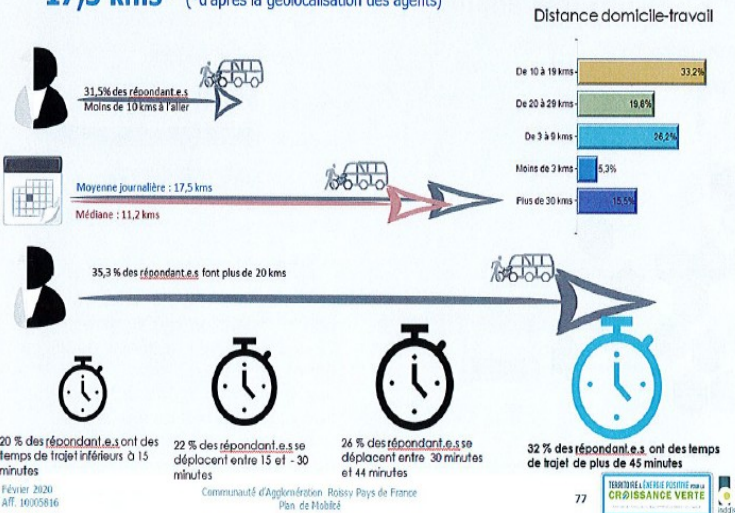
Le PDA concerne tous les agents de la Communauté d'Agglomération.

- Le diagnostic d'accessibilité concerne 3 sites :
- Le siège à Roissy en France
 - Le CIF à Louvres
 - Le CATI à Sarcelles



Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
Plan de Mobilité

Des distances journalières moyennes de 17,5 kms* (*d'après la géolocalisation des agents)



Synthèse par sites étudiés

Site	Distance domicile-travail	Desserte en transports	Utilisation de la voiture
Siège de Roissy en France	Les agents du site ont des distances domicile-travail importantes	Une mauvaise desserte en transports en commun avec des temps de trajet longs	Les agents déclarent utiliser la voiture pour leurs déplacements domicile-travail
CIF	74% des agents habitent à plus de 20 kms de leur lieu d'affectation	Une mauvaise desserte en transports en commun avec des temps de trajet longs	66% des agents déclarent utiliser la voiture pour leurs déplacements domicile-travail
CATI	64% des agents habitent à moins de 10 kms de leur lieu d'affectation	Un site éloigné de 2 gares RER (35 à 40 mn à pied ou en bus)	65% des agents déclarent utiliser la voiture pour leurs déplacements domicile-travail
Site Didier Vaillant à Villiers le Bel	65% des agents habitent à plus de 10 kms de leur lieu d'affectation	Une mauvaise desserte en transports en commun, un site éloigné de la gare du Transilien	67% des agents déclarent utiliser la voiture pour leurs déplacements domicile-travail

Février 2020
Aff. 10005816
Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
Plan de Mobilité
94
TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTÉ

Bilan pour la CA Roissy-Pays de France



Le programme TEPCV a eu un effet de levier fort, surtout dans la structuration de la Transition Énergétique de la Communauté d'Agglomération par la création de postes, la transversalité entre services et le début de la collaboration avec l'ADEME.

En outre, le programme TEPCV a permis d'envisager des réflexions pour mener des actions communes « à des territoires très différents mais animés par une même volonté environnementale », notamment par la rencontre nationale Territoire à Énergie Positive (TEPos).

Action aidée par la CA Roissy-Pays de France

Commune	Convention TEPCV	Montant total	Taux de subvention	Montant de subvention
Chennevières-lès-Louvres	Éclairage public : rénovation, transformation. Passage en LED à Chennevières-lès-Louvres	82 050,34 €	80 %	65 640,27 €

500 TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

Fonds de financement de la transition énergétique Convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier



Entre
 l'État, représenté par Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat,
 Et
 la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France (CARPF) représentée par Patrick RENAUD, son Président,

Les collectivités et associations ci-après, en tant que bénéficiaires d'une part de l'appui financier :

- Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France
- Chennevières-lès-Louvres
- CAVEIX (Conservatoire des Animaux en Voie d'Extinction)

En présence de la Caisse des dépôts et consignations,
 En présence de l'ADEME

#VotreEnergie

Les nouveaux lampadaires à LED ci-dessous (beaucoup plus clairs par rapports aux anciens et surtout, plus économes !)




ICI,
 NOUS AVONS
 MIS EN PLACE
 UN ÉCLAIRAGE
 LED



ICI,
 NOUS AVONS
 MIS EN PLACE
 UN ÉCLAIRAGE
 LED

Composé par : The Green Agency / Pays de France - Septembre 2018






Action portée par la CA ValParisis

Conventions TEPCV	Montant total	Taux de subvention	Montant de subvention
Réfection de l'éclairage public des ZAE	520 357,08 €	80 %	416 285,66 €

500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE



TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Compte-rendu d'exécution

de la convention N°20170105 du 05/01/2016

Contact technique : Kamel TEBIGUI – Responsable de service – ktebigui@valparisis.fr – 0134448251
Mohand AIT BOUALI – Technicien – maibouali@valparisis.fr – 0134448210

Contact politique : CHEVIGNY Maurice – Maire de la Frette sur Seine

#VotreEnergie



TERRITOIRE à ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

VAL PARISIS, UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

La Communauté d'agglomération Val Parisis a été reconnue « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » en février 2016.

Un projet de réfection de l'éclairage public des zones d'activités est en cours de réalisation. Il permettra de remplacer 450 foyers lumineux par un éclairage LED accompagné d'un équipement de programmation de l'allumage et d'abaissement de puissance.



Le 6 décembre 2016, cet engagement a été signé entre Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et Maurice CHEVIGNY, Vice-Président délégué à l'environnement et au développement durable.

QU'EST-CE QU'UN « TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE » ?

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.



TERRITOIRE à ÉNERGIE POSITIVE pour la
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



ValParisis
AGGLO

Actions portées par le PNR du Vexin Français

Conventions TEPCV	Montant total	Taux de subvention	Montant de subvention
Acquisition de deux véhicules électriques pour la maison du Parc – PNR du Vexin	43 043,18 €	80 %*	32 000 €
Acquisition de véhicules électriques et équipements pour expérimenter des « mobilités du dernier kilomètre » plus durables – PNR du Vexin	122 584,41 €	80 %**	88 713,91 €
Acquisition et installation de bornes de rechargement électrique pour 8 sites touristiques – PNR du Vexin	31 325,15 €	80 %	25 060,12 €

*subvention plafonnée à 32 000€

**bonus écologique déduit

Actions portées par le PNR du Vexin Français

Conventions TEPCV	Montant total	Taux de subvention	Montant de subvention
Centrale de mobilités électriques expérimentale	20 000 €	80 %*	10 000 €
Acquisition de 80 VAE	118 403,65 €	80 %	94 722,92 €
Déploiement de nouvelles stations de covoiturage dynamique Covoit' Ici	110 000 €	80 %	88 000 €
Acquisition d'un véhicule électrique pour l'accès des PMR aux espaces naturels gérés par le PNR, et équipement de ces espaces	29 400 €	80 %**	19 600 €

*bonus écologique déduit

**subvention plafonnée à 19 600€

Actions portées par le PNR du Vexin Français

500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE EN ACTION



TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
Convention particulière d'appui financier



#VotreEnergie

TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



Actions portées par le PNR du Vexin Français



Consigne en gare de Vaux sur Seine



Scooters électriques



Borne murale
La Roche Guyon



Borne murale
à l'Eco Centre de
Villarceaux à
Chaussy



Borne en accès libre à la Maison du Parc

Actions portées par le PNR du Vexin Français

Description de l'action :

Déploiement de stations de covoiturage dynamique (système Covoit'Ici) en complément des stations déjà en fonctionnement sur le territoire (5 à 15 stations selon la configuration).

Stations de covoiturage local
Expérimentation

covoit **ici** Le meilleur moyen de covoiturer quotidiennement



Covoit'Ici : une expérimentation « grandeur nature » unique en Europe



Actions portées par le PNR du Vexin Français



■ VEXIN Bientôt des vélos électriques gratuits pour les petits trajets

Des vélos à assistance électrique vont être prochainement mis à disposition gratuitement des habitants du Vexin, pour qu'ils se rendent au travail, dans les gares et laissent leur voiture au garage.

Seulement quelques kilomètres à parcourir pour aller au travail ou à la gare... et si vous préférez le vélo à la voiture, quand la météo le permet ? Le Parc naturel régional du Vexin français (Pnr) veut inciter à cette pratique et va lancer une offre pour les habitants des 98 communes du Val-d'Oise et des

Yvelines qui le compose. Dès septembre, ils pourront emprunter gratuitement un deux-roues de ce type dans leur mairie, et le garder pendant plusieurs mois pour l'utiliser pour les petits trajets du quotidien : domicile-travail et domicile-gare principalement. Le Pnr a lancé un appel d'offres afin de s'équi-

per d'une centaine d'engins, qui seront ensuite mis à disposition des collectivités par le biais d'une convention. Celles-ci paieront une contribution pour participer aux frais d'entretien des deux-roues.

Une douzaine de communes partenaires

« Début mars, le Parc naturel régional a envoyé un courrier à tous les maires de son territoire pour recenser les besoins des administrés en la matière. Une douzaine d'entre eux ont répondu positivement, dont Vigny et Marinès, dans le Val-d'Oise. « Cela s'adresse aux gens qui font des trajets de cinq kilomètres en voiture ou deux kilomètres à pied, explique Sébastien Hamot, chargé de mission sur le plan climat au Pnr. Par exemple, les habitants de ces villes qui travaillent à l'Aérospatiale aux Mureaux gagneraient du temps à aller à vélo pour éviter les embouteillages. »

Le Pnr prévoit également de faire installer des boxes sécurisés près des gares de la région, pour mettre ce matériel coûteux à l'abri. Il table en effet sur un budget 1 500 à 2 000 euros par vélo, soit une enveloppe globale de près de 200 000 euros. 80 % de la somme sera financée par le ministère de l'Environnement, partenaire du projet.

« Aux abords des gares, les parkings débordent alors que les gens viennent des villages à deux, trois kilomètres alentour. Si on leur met des moyens à disposition, ils peuvent laisser leur voiture au garage », poursuit le chef de projet.

Ces vélos sont équipés d'un petit moteur électrique, d'une autonomie maximale de 90 kilomètres, qui limite les efforts de l'utilisateur. Ce n'est pas un luxe pour affronter le relief vallonné du Vexin. « Le Vexin est un plateau et les villages sont dans la vallée. Pour descendre, ça va. Mais



Pascal Barriot et Sébastien Hamot, salarié du Pnr, autour de l'un des vélos électriques loués au départ de Théméricourt.

après quand il faut remonter la côte ce n'est pas la même chose », commente Sébastien Hamot. Le Pnr va également conclure un partenariat similaire avec des associations (le Potager d'Air-

Renaud VILAFRANCA

Le vélo électrique séduit les habitants du Vexin



Cérgy Anne-Sophie Lebeguif utilise un vélo électrique pour se rendre à son travail depuis Bussy-la-Bene, dans le cadre de l'expérimentation lancée par le parc naturel régional du Vexin. LPM/Marie Perisdat

« Plusieurs niveaux d'assistance »

La location de vélos pour des balades (à moteur et à assistance électrique) a été lancée il y a trois ans à la maison du Parc, à Théméricourt. Et il faut dire que les modèles motorisés rencontrent un certain succès: ils représentent près de la moitié des 150 vélos loués en 2017 par le Pnr. « Ils proposent différents niveaux d'assistance, en fonction du relief. L'autonomie varie selon le mode utilisé, explique Pascal Barriot, chargé de la promotion touristique. Pour recharger la batterie, il faut se brancher au secteur. » Au départ de la maison du Parc, plusieurs itinéraires de balades sont possibles. Certains sont balisés, comme ceux des Boucles du Vexin.

• Réservation et paiement à l'avance via la plateforme : www.bikooi.fr

■ RDAV.ET.1 0

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
 MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Actions aidées par le PNR du Vexin Français

Communes	Conventions TEPCV	Montant total	Taux de subvention	Montant de subvention
Avernes	Remplacement des chaudières alimentant les bâtiments communaux à Avernes	86 985 €	65 %	47 472,75 €
Butry-Sur-Oise	Isolation des combles de l'ancienne école à Butry-sur-Oise	10 834 €	65 %	7 042,10 €
Chars	Amélioration globale de l'isolation du groupe scolaire à Chars	94 088,10 €	65 %*	50 050 €
Évecquemont	Amélioration de l'éclairage public à Évecquemont	112 774,97 €	45 %**	48 459 €

*subvention plafonnée à 50 050 €

**subvention plafonnée à 48 459 €

Actions aidées par le PNR du Vexin Français



AVERNES

ICI

la commune a installé
2 chaudières à granulés bois



Avec le soutien :

Du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
Du Parc Naturel Régional du Vexin Français



500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE



TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Compte-rendu technique

Selon la convention particulière d'appui financier signée le 2 janvier 2017

Bilan de l'action pour la commune de Butry-sur-Oise :

Origine et descriptif de l'action prévue : isolation des combles de l'ancienne école

Voir document en annexe I



500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE



COMMUNE DE CHARIS
Val d'Oise

TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Compte-rendu d'exécution

de la convention N°..... du 2 janvier 2017

Contact technique : Nom / prénom / fonction / mail / téléphone
Contact politique : Roux / Danièle / Maire / administration@mairie-charis.fr / 01.30.39.72.36



500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE



TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE



Actions aidées par le PNR du Vexin Français

Communes	Conventions TEPCV	Montant total	Taux de subvention	Montant de subvention
Fontenay-Saint-Père	Isolation de l'école primaire à Fontenay-Saint-Père	28 461,38 €	65 %*	15 795 €
Jambville	Rénovation énergétique de la salle polyvalente à Jambville	44 786,08 €	48 %*	19 394 €
Longuesse	Installation d'une chaudière bois/biomasse pour l'école et la mairie à Longuesse	86 054 €	65 %*	43 550 €
Marines	Amélioration thermique du gymnase Jean Moulin à Marines	129 619,64 €	57 %*	65 000 €

*subventions plafonnées

Actions aidées par le PNR du Vexin Français

500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE EN ACTION



TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
Compte-rendu technique

Selon la convention particulière d'appui financier signée le 2 janvier 2017

Bilan de l'action pour la commune FONTENAY-SAINT-PERE :

Origine et descriptif de l'action prévue

Isolation de l'école primaire - maternelle
(Action n°5 pour la commune de Fontenay-Saint-Père)

Amélioration énergétique de l'enveloppe de l'école primaire-maternelle de Fontenay-Saint-Père.

Jambville

ICI
La commune réalise

Des travaux de rénovation
énergétique et d'aménagement de
la salle des fêtes

Coût de l'opération : 113.000 euros TTC

Entreprises :
Sté GOMEZ (Isolation/Huisseries)
Sté LECOQ (Chauffage)
Sté PRESTE Music (éclairage)

Avec le concours financier de :

500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE EN ACTION



TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

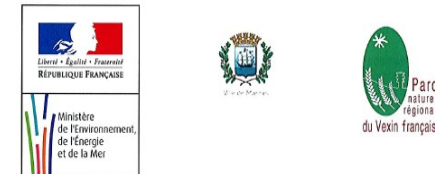
Compte rendu technique

Selon la convention particulière d'appui financier signée le 2 janvier 2017

Bilan de l'action pour la Commune de Longuesse

500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE EN ACTION



TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Compte-rendu technique

Selon la convention particulière d'appui financier signée le 2 janvier 2017

Bilan de l'action pour la commune de Marines :

PNRVF
Contrat à Énergie Positive

Le 6 décembre 2016, M. Pascal Mocquard (Conseiller Municipal) a participé à la signature de la convention des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte. Cet événement s'est déroulé au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en présence de M. Marc Giroud Président du PNRVF et Mme Ségolène Royal ministre de l'environnement. La convention permet l'appui financier pour des actions de réduction des besoins d'énergie, de développement des énergies renouvelables et d'implantation de filières vertes. Pour notre commune, dans le cadre de la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments et l'espace public, cela a permis de refaire en totalité l'isolation de l'école primaire (la

32 Fontenay-Saint-Père - Au fil des jours

Mairie-école représente 61 % de la consommation d'énergie des bâtiments de la commune). Cette réalisation entraîne une réduction des consommations énergétiques pour le chauffage estimé à 10 % ; soit une économie par an de 10000 kWh de gaz, de 630 € de dépenses et de 2,3 t_{eq}CO₂ pour les émissions de gaz à effet de serre. La subvention représente 65 % du coût de l'opération estimé à 24300 €.

TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Les travaux d'installation de la chaudière biomasse



TERRITOIRE A ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

REMPLACEMENT DE LA COUVERTURE – GYMNASÉ JEAN MOULIN

Mairie d'ouvrage:
MAIRIE DE MARINES
Place du Maréchal Leclerc
95640 Marines
01.30.39.70.21

Financiers
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
85.000€

Reserve parlementaire du Sénateur-Maire
M. Alain Richard : 15.000 €

Coût de l'opération : 176 613.65 € TTC

Maitrise d'œuvre :
Ville de Marines

Contributeur technique :
opave
Agence BATIMENT GENIE CIVIL IDF
Unité de Cergy
Intimable le Président, 14 chaussée Jules César
95200 PREZES
95200 CERGY PONTOISE
Tel 01.30.75.37.37
Cergy.pontoise@opave.com

Etude Structure :
LEPTOTECH
5 Rue Roland Garros
41000 Blois
Tel 02.54.51.12.36

Actions aidées par le PNR du Vexin Français

Communes	Conventions TEPCV	Montant total	Taux de subvention	Montant de subvention
Oinville-sur-Montcient	Amélioration énergétique de l'école à Oinville-sur-Montcient	25 633,53 €	65 %	16 661,79 €
Parmain	Amélioration de l'éclairage public à Parmain	103 011,40 €	55 %	56 656,27 €
Tessancourt-sur-Aubette	Amélioration énergétique de l'école à Tessancourt-sur-Aubette	37 500 €	65 %	24 375,00 €
Vaux-sur-Seine	Amélioration thermique du gymnase Jean Moulin à Marines	37 639,08 €	65 %	24 465,40 €
Vétheuil	Amélioration énergétique de la mairie et de la cantine scolaire à Vétheuil	25 247,50 €	65 %	16 410,88 €

Actions aidées par le PNR du Vexin Français

500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE EN ACTION

Oinville-sur-Montcient



Remplacement de la chaudière à fioul par une au bois granulés à l'école



Éclairage LED
Remplacement des anciennes
lampes sur 350 candélabres
avant la fin de l'année,

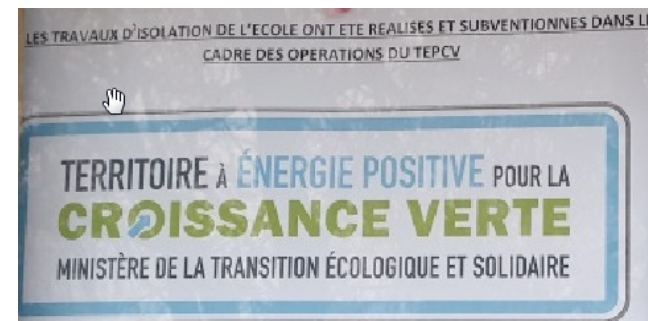


500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE EN ACTION



TESSANCOURT
SUR
AUBETTE



Actions aidées par le PNR du Vexin Français

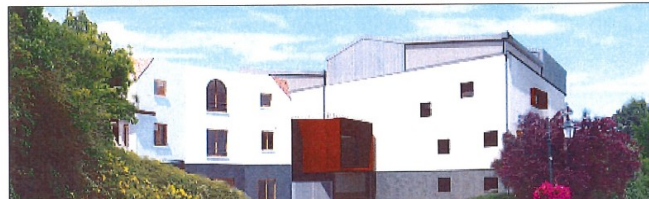
500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE POUR LE CLIMAT



Commune de VAUX SUR SEINE
Restructuration du COSEC et des Ateliers Municipaux - Construction d'un gymnase
N° du permis de construire : PC 78638 17 M0026

MONTANT DE L'OPERATION : 3.177.800 € TTC

Commune de Vaux sur Seine :	40 %	GPS80 :	9 %
Conseil Départemental des Yvelines :	25 %	Etat / Préfecture des Yvelines :	4 %
Conseil Régional d'Ile de France :	20 %	PNR Vexin français :	2 %



500 TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE ET POUR LE CLIMAT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE EN ACTION



TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Compte-rendu technique

Selon la convention particulière d'appui financier signée le 2 janvier 2017

Bilan de l'action pour la commune Vetheuil:

Origine et descriptif de l'action prévue

Suite aux recommandations du Conseiller en Energie Partagée (CEP) et à la volonté de la commune de s'engager dans la voie de la transition énergétique, il a été décidé de procéder à l'isolation thermique des combles de la mairie, bâtiment de 361 m², construit en 1800, très peu isolé et d'après le bilan CEP, le moins performant de la commune d'un point de vue énergétique. L'isolation des combles était donc une action



Bilan pour le PNR du Vexin Français

Le programme TEPCV a permis de concrétiser des actions de mobilité durable prévues mais non budgétées.

Concernant les actions de rénovation énergétique dont les communes du Val d'Oise et des Yvelines du Parc sont bénéficiaires, la subvention a permis de déclencher les travaux diagnostiqués par le conseil en énergie partagé.

Bilan des TEPCV valdoisiens

Dans le Val d'Oise, la somme totale des subventions TEPCV représente 1 837 839,07 € à la date du 24 septembre 2020.

La DRIEE a réalisé des entretiens auprès des lauréats du programme TEPCV. Il en ressort le plus fréquemment que cette subvention a permis de concrétiser des actions de transition énergétique en étant un réel atout financier. Ce fut aussi un levier fort en termes d'appropriation locale de la transition énergétique.

Bilan des TEPCV valdoisiens

On constate que les axes d'intervention les plus fréquemment choisis par les lauréats valdoisiens sont :

- les réductions de consommation d'énergie (bâtiments publics et éclairages publics),
- l'achat de moyens de transport propres (voitures, scooters, vélos et bornes de recharge).

En revanche, on constate un nombre réduit de projets concernant le développement des énergies renouvelables et la préservation de la biodiversité.

Dans ces deux domaines, ont été respectivement financés :

- des installations de chaudières bois/biomasse dans des bâtiments publics,
- le projet de renaturation de la rivière "Croult" au titre de la trame verte et bleue sur la Plaine de France.

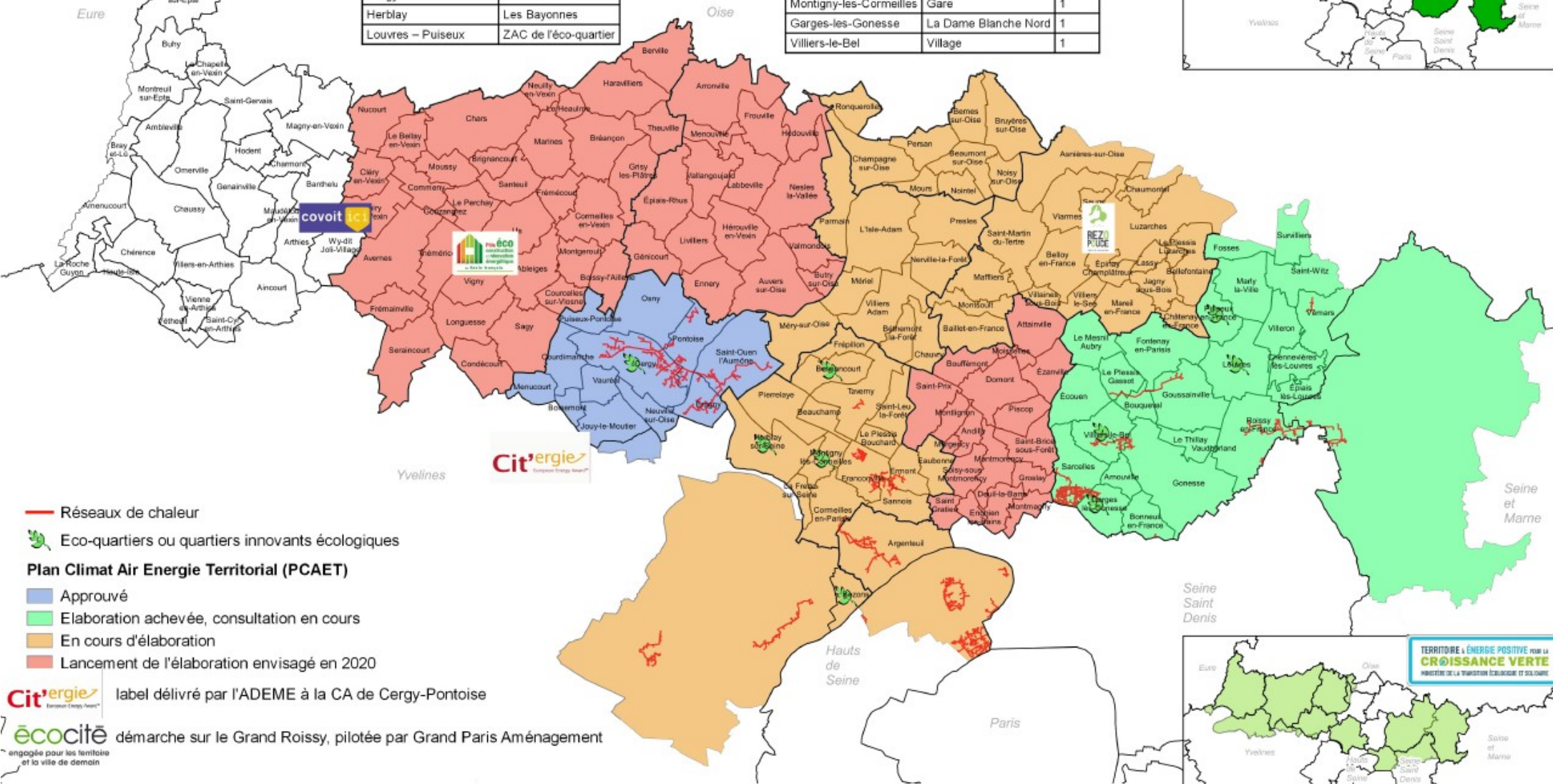
La transition énergétique dans le Val-d'Oise - État au 30 avril 2020

Liste des Quartiers Innovants et Ecologiques (Conseil régional d'Ile-de-France)

Commune	Nom
Bessancourt	Les Meuniers
Montigny-les-Cormeilles	Gare
Cergy	Grand-Centre
Herblay	Les Bayonnes
Louvres – Puiseux	ZAC de l'éco-quartier

Liste des écoquartiers labellisés par le MTES

Commune	Nom du quartier	Etape
Villiers-le-Bel	La Cerisaie - DLM	3
Bezons	Cœur de Ville	2
Bessancourt	Les Meuniers	2
Cergy	Plaine des Linandes	1
Montigny-les-Cormeilles	Gare	1
Garges-les-Gonesses	La Dame Blanche Nord	1
Villiers-le-Bel	Village	1



- Réseaux de chaleur
- Eco-quartiers ou quartiers innovants écologiques

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

- Approuvé
- Elaboration achevée, consultation en cours
- En cours d'élaboration
- Lancement de l'élaboration envisagé en 2020

Cit'ergie label délivré par l'ADEME à la CA de Cergy-Pontoise

écocité démarche sur le Grand Roissy, pilotée par Grand Paris Aménagement





PRÉFET DU VAL-D'OISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact

DDT 95

Service de l'accompagnement des territoires

myriam.bompais-abdrebbi@val-doise.gouv.fr

philippe.bauer@val-doise.gouv.fr

sabrina.ouadhi@val-doise.gouv.fr

laura.massip@val-doise.gouv.fr